N°2 Juin 2025

La Gazette du Val d'Arguenon



La lettre d'information trimestrielle de votre commune



L'ÉDITO

La Gazette du Val permettra d'annoncer les manifestations à venir dans notre commune et de vous faire connaître les informations du trimestre.

Un bulletin municipal diffusé en janvier récapitulera les informations importantes de l'année passée.

Merci d'adresser vos annonces d'évènements pour la prochaine parution <u>avant le 10 septembre</u> à : contact@valdarguenon.bzh









Vie associative et Evènements à venir

Les Z'amis maux d'émeraude

d'Arguenon ayant pour but la médiation animale. Nous proposons des prises en charges individuelles ou nous déplaçons au sein de structures médico-sociales. Goûters d'anniversaire pour les enfants sur demande.

Plus d'informations:

https://www.facebook.com/leszamismauxdemeraude Kristelle 06.50.26.43.68—Aurélie 06.63.87.95.32 leszamismauxdemeraude@gmail.com lamediationanimaleavecaurelie@gmail.com

Trois Fois Rien

Association créée en 2018 ayant pour but de développer la culture du réemploi et la limitation des déchets.

La recyclerie est située 4 Rue de la Scierie Pluduno. Magasin ouvert à tous.

Les mercredis et samedis de 14 h à 17h.

Nous sommes en recherche permanente de bénévoles pour assurer les permanences.

Mise en place d'une trucothèque (prêt d'objets) pour les associations de Val-d'Arguenon.

Plus d'informations:

troisfoisrien@mail.com

@TROISFOISRIENMagasinpourrien (Facebook)

Troisfoisrien_22 (Instagram)

Fermeture estivale: du 21 juillet au 27 Août.

Plév'envie, Comité des fêtes et Association La Pénate Chasse (Pléven)

Trois soirées estivales à Pléven:

- * 24 juillet: Galettes-saucisses
- * 31 juillet : Cochon grillé,

animation par le groupe « C'Tout »

- * 7 août : Moules Frites avec animation par le groupe
- « El rino del sol »

* 14 septembre après-midi : Spectacle Les Moniqu'Hard en compagnie du Ciorbalkan Orkestra et les danseuses du Miscanthus Cie.

Comité des fêtes (Pléven)

- * 18 juin : 3ème manche du Trophée cycliste de Dinan Agglomération — Restauration et buvette sur place
- * 18 juillet: repas grillades suivi d'un feu d'artifice au pont entre Pléven et Plorec sur Arguenon (participation du Comité des fêtes de Plorec sur Arguenon)

Pludun'fête

* 30 août : Moules frites à l'étang du Guébriand (sur réservation) -Feu d'artifice et soirée dansante.



La Fourmilière

16 juin: Temps d'accueil Eveillez vos sens **5** juillet: Constructions en tout genre

A partir de septembre : cycle d'ateliers pour apprendre à mieux communiquer dans nos relations, méthode ESPERE

Société de Chasse (Pluduno)

Dimanche 6 juillet : Concours de palets 9h30: Individuel, engagement 5euros,

prix + coupe aux 4V,3V,2V



Restauration sur place (buvette, galettes saucisses, sandwichs) - Etang du Guébriand. Vente de planches et jeux de palets.

Pléven Production

* mardi 5 août à 18h à la Salle des fêtes de Pléven : Film documentaire en hommage à Pierre Heuzé, instituteur et résistant, mort tragiquement peu avant la Libération, le 5 août 1944.

Projet mené en collaboration avec Michel Guitton.

Ecole Magellan

Fête de l'école: Dimanche 29 juin

Spectacle des enfants: 11h

Repas: 12h

Jeux et stands: 14h/17h (loterie)

APEL Sainte Jeanne d'Arc

* 22 juin : Kermesse

* 21 septembre : Marche gourmande



APE Pléven Landebia

* 29 juin : Kermesse à l'école de Pléven

* Vendredi 20 juin à partir de 20h30 :

Fête de la musique avec « Harley & The lovers », rock des années 50. Gratuit.

Ouvert dès 18h30 pour profiter de la terrasse (bar, galettes saucisses, burgers frites)

Le Piclot Pléven

- * 5 juillet: moules frites le midi + concert
- * 9 août: Concert Morgan Renaud 19h30

Dinan Agglomération

18 juin : Trophée cycliste à Pléven. Circulation interdite sur le circuit de 16h à 22h. Des déviations seront mises en place.



CCAS Pluduno

28 juin : Repas des aînés

Vers le jardin

28 septembre : Ronde des soupes



COURS DE NATATION ET AQUAGYM

Pendant les vacances d'été, une piscine sera installée sur le site de l'Ecole Sainte Jeanne d'Arc à Pluduno.

Plus d'informations:

06.09.56.26.02 / l.mesnildrey@gmail.com



L'ÉDITO

Chères Arguenaises, chers Arguenais,

Depuis le 1er janvier 2025, Val-d'Arguenon est officiellement née de l'union des communes de Pléven et Pluduno. Cette démarche, mûrement réfléchie et portée par la volonté de mieux servir nos concitoyens, ouvre une nouvelle page de notre histoire locale.

Loin d'effacer nos identités, cette commune nouvelle les rassemble dans un cadre commun, pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain : amélioration des services, projets d'aménagement cohérents, attractivité renforcée et gestion responsable.

Je tiens ici à adresser mes remerciements sincères aux agents communaux qui, souvent dans l'ombre, ont joué un rôle clé dans cette transition. Créer une commune nouvelle n'a rien d'un exercice simple : il a fallu repenser les organisations, harmoniser les pratiques, gérer des procédures administratives complexes... tout cela avec professionnalisme, rigueur et esprit de service public. Leur engagement au quotidien est un pilier essentiel de la réussite de cette union.

Je remercie également Christian Guilbert, maire délégué de Pléven, pour son rôle déterminant dans cette phase de transition. Son expérience, son sens du dialogue et son attachement à sa commune ont été précieux, et il continue aujourd'hui à faire vivre cet esprit de proximité, si cher à nos habitants.

Plusieurs **projets structurants** traduisent déjà notre ambition commune:

-La liaison douce entre Saint-Symphorien et le bourg **de Pléven**, destinée à sécuriser les déplacements du quotidien et encourager les mobilités douces.

-La création d'une plaine de jeux à Pluduno, qui offrira un nouvel espace de loisirs et de rencontres pour les familles.

Dans le même esprit, le **projet éolien du Guébriand** fait aujourd'hui débat. C'est normal, et c'est sain : la démocratie vit du désaccord. Mais je ne peux accepter que le con**seil municipal soit malmené** ou discrédité par quelques voix qui refusent de voir le sens de cette démarche. Il ne s'agit ni d'une manœuvre politique, ni d'un enjeu financier personnel, mais bien d'un projet de transition énergétique, pensé pour le bien commun.

Oui, le nucléaire restera nécessaire. Mais cela ne doit pas nous empêcher de développer, à notre échelle, des énergies renouvelables, en complémentarité. C'est une démarche lucide, responsable et tournée vers l'avenir.

Le rôle d'un élu n'est pas de plaire à tout le monde, mais de **prendre** ses responsabilités. Nous continuerons à dialoguer, à informer, et à avancer, fidèles à notre engagement pour Val-d'Arguenon et pour l'intérêt général.

Je vous souhaite un bel été, reposez-vous bien, et prenez soin de vous!

Maxime Leborgne ,Maire de Val-d'Arguenon

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Val-d'Arguenon, Pluduno 02.96.84.13.79

contact@valdarguenon.bzh

Du lundi au vendredi (sauf le jeudi): 8h45-12h15/13h30-

17h.

samedi: 9h-12h

Mairie annexe de Pléven, Val-d'Arguenon 02.96.84.46.71

contact@valdarguenon.bzh

Du lundi au vendredi: 9h30-12h30, le vendredi après-midi de 14h à16h30

Permanences des maires sur rendez-vous

Médiathèque -Horaires d'été du 7 juillet au 30 août

Lundi 16h15-18h00

Mardi 10h00-12h00/14h00-16h00

Mercredi 10h30-12h00/14h00-18h00

Jeudi 10h00-12h00/14h00-16h00

Samedi 10h30-12h00





Conseil municipal Val-d'Arguenon



Aurore Bauché



Loïc Revel



Maxime Leborgne



Christian Guilbert



Isabelle Jouffe



Mickaël Seguin



Bernard Chrétien



Nicole Viller



Vincent Chesnais



Evelyne Rommes



Jean-Yves Gueguen



Christian Eon



Philippe Plard



Jacquy Guérin



Pierrick Lory



Isabelle Guilbaud



Estelle Hervé Guillemot



Aurélie Lemarchand



Angélique Le Verge



Françoise Le Rouillé



Bertrand Rabarot



Vanessa Samson



Daniel Levêque



Magalie Teillet



Michel Vacher



Alix Chollet



Michel Raffray



Aurélie Dupas



Cédric Lemonnier



Justine Bellenger



Vincent Perroquin



Jean-Claude Simon



Gladys Garette



Xavier Monsch

Agents municipaux Val-d'Arguenon

SERVICE ADMINISTRATIF



Anne Launay



Patricia Felin



Séverine Gautier



Delphine Marchais



Chantal Eon



Marie-José Faguet

MEDIATHEQUE

SALLE POLYVALENTE

CUISINE CENTRALE



Isabelle Bedfert



Noémie Corbin



Josiane Lécuyer



Michaël Barbelette

SERVICE SCOLAIRE-PERISCOLAIRE



Solenn Barbier

SERVICE TECHNIQUE



Christian Pestel



Dominique Coualan



Samuel Tanguy





Joël Blandin



Hervé Riant



Catherine Renault



Béatrice Moisan



Florence Barroso



Adrien Vitel



Sophie Jagueux



Claudine Orhan



Fabrice Verger



Thierry Hérisson



Gwendoline Leborgne



Laurie Jeanblanc



Laurence Bonnier



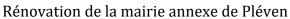




PROJETS

- Aménagement de la voie Saint-Symphorien (Pléven)
- Toilettes mobiles à La Nauvinais (Pléven)
- Logements Rue du Presbytère (Pléven)
- Rénovation de la salle des fêtes (Pléven)
- Pose de panneaux photovoltaïques sur le hangar des services techniques (Pluduno)
- Réfection des joints extérieurs de l'église (Pluduno)









Nouveau hangar et 2 véhicules pour les services techniques



Extension du préau et rénovation des sanitaires à l'étang du Guébriand





Pourquoi pratiquer une activité physique régulière?

Le cerveau

Le coeur

L'équilibre

Les articulations

Les cerveau

Les articulations

Les articulations

Les cerveau

C'est aussi une opportunité de mieux se connaître, de renforcer sa confiance en soi et de partager des moments avec les autres

Joséphine Bréchard a fêté ses 100 printemps.



Joséphine est entourée de son fils René, sa fille Thérèse, son arrière petite fille Shayna et du Maire, Maxime Leborgne, qui pour l'occasion, a offert, au nom de la municipalité, un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne.

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide



- → Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 € par famille pour inscription tardive sera appliquée.
- → Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Nous constatons des comportements inadaptés concernant :

LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

LES DÉJECTIONS CANINES

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial Armor
Antenne des transports de Saint-Brieuc
1 bis place du général de Gaulle I CS 50527

LES EMPLACEMENTS « PARKING MINUTE » NON RESPECTÉS

Merci donc à chacun de faire preuve de civisme.



Maison Sport

et Santé

de l'Arguenon

06.79.84.65.84

LE CLUB DU BOIS-ES-FENES A 50 ANS!

Le 27 février dernier, à l'occasion de l'assemblée générale, nous avons fêté les 50 ans du Club, et avons reçu le trophée des 50 ans de la part du président de la Fédération.



Le Club a été crée en 1975 par Jean Dibonnet, président fondateur avec une réunion tous les 15 jours et une cotisation à 5 francs

Depuis, 9 présidents se sont succédés dont Marie-Claude Botrel, 1ère femme présidente depuis 2023.

Jeux de cartes, jeux de société, lotos, différentes sorties et repas ont fait que le Club perdure toujours dans une bonne ambiance.



Actuellement, nous sommes entre 40 et 60 personnes lors des rencontres du jeudi. N'hésitez pas à nous rejoindre!

Quelques dates à retenir :

3 juillet : Buffet et début des vacances

4 septembre : Reprise

2 octobre: Loto

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS A DÉCIDÉ DE :

- Accorder des subventions aux associations
- Maintenir les crédits pour les fournitures scolaires et activités d'éveil alloués aux 2 écoles primaires sur Pluduno. • Approuver l'adhésion à l'ADAC22 et le versement d'une
- Approuver : -le budget primitif des lotissements du Clos de la Guérande et du Bas Bourg
 - -Le budget primitif principal
- Retenir les offres suivantes :

Société 22Courtage Auto pour l'acquisition d'un véhicule. Société SAQUI pour acquisition d'un poste à souder. Société WÜRTH pour acquisition d'un aspirateur Société SAUR pour le renouvellement d'un poteau incendie. letins municipaux et gazettes. Société ARVERT pour l'entretien du terrain d'honneur de football.

- Maintenir les taux d'imposition pour 2025.
- cotisation annuelle.

Les comptes rendus des

la mairie.

conseils municipaux sont disponibles sur le site de

- Valider la convention avec le SIRP Pléven Landebia pour la livraison de repas de la cuisine centrale au restaurant scolaire de Pléven.
- Facturer à la commune de Saint Pôtan la confection de repas par la cuisine centrale.
- Recruter un agent vacataire pour la distribution des bul-
- Accepter la rétrocession d'une concession funéraire.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI A DÉCIDÉ DE :

- Emettre un avis favorable au SCOT Air Energie Climat
- Approuver le projet Plaine de jeux et de solliciter une subvention à la DRAJES.
- Valider l'avenant avec l'entreprise Bidault pour des travaux de réhabilitation et extension de (mairie de Pléven).
- Valider le projet de résidence à Pléven.
- Accepter la réalisation d'une fresque sous le préau de l'étang du Guébriand.
- Valider l'acquisition d'illuminations de Noël.
- Retenir les offres suivantes :

Société AET pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le hangar des services techniques.

Société YESSS pour l'installation de blocs de secours. Société 4S Signalisation pour des travaux de marquage au sol

Entreprise TARDY TP pour la réalisation d'un cheminement pour l'accès à la mairie de Pléven.

Entreprise POINT P pour la construction d'une terrasse au bar Le Piclot.

Société KAAB pour l'installation de toilettes mobiles sur le site de l'étang de la Nauvinais.

Société PFG pour la fourniture et pose de 10 cavurnes dans le cimetière de Pluduno.

Société MANUTAN Collectivités pour l'acquisition d'un meuble étagères pour l'école Magellan.

- Valider les travaux de climatisation de la supérette.
- Maintenir les tarifs du camping pour 2025.
- Valider l'acquisition d'illuminations de Noël.
- Valider la convention de mise à disposition de services d'accès et d'accompagnement des usagers au numérique avec Dinan Agglomération.
- Valider la convention de participation au fonds de concours pour le parc roulant du SDIS.
- Valider la rétrocession d'une parcelle à « Les Hazais ».

URBANISME

Les permis de construire accordés de mars à juin 2025

- 1 modification de façade
- 1 construction d'un carport
- 1 construction de maison individuelle
- 1 construction et 1 extension d'un bâtiment professionnel
- 1 construction d'une pergola et d'un abri

LOTISSEMENT LE BAS BOURG PLÉVEN

Des terrains sont disponibles dans notre lotissement. Plus d'informations : Service Urbanisme contact@valdarguenon.bzh / 02.96.84.13.79

ETAT-CIVIL

Décès

Le 5 avril : Joseph LAINÉ à l'âge de 88 ans

Le 20 avril : Christelle FERTÉ épouse GASPARINI, à l'âge de

56 ans

Le 21 avril : Jean-Claude OGE, à l'âge de 83 ans Le 24 avril : Jean MÜNCH, à l'âge de 89 ans

Le 24 avril : Hélène L'HOTELLIER épouse SORGNIARD, à

l'âge de 89 ans

Le 4 mai : John THOMPSON à l'âge de 63 ans (Pléven)

Le 13 mai : Michelle JOSSELIN veuve LAMY à l'âge de 95ans Le 14 mai : Patrick BUHR, à l'âge de 62 ans

Naissances

Le 27 mars à Saint-Malo: Léandre BOUVET Le 31 mars à Saint-Brieuc: Mia RENAUDIN



Mariages

Le 17 avril : Jean-Baptiste GERARDIN et Anthéa DEFFRY (Pléven)



